



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 19 décembre 2003

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 9 décembre 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 23 décembre 2003

**Chemin du IIIème Millénaire : Acquisition de biens vacants -
lieudit 'Les Vigons' cadastrés section V n° 13 - secteur 4**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Christabelle CHOLLET

Secrétaire de séance :

Monsieur Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.
Mme Nathalie HIBERT donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.
Mme Valérie UZANU donne pouvoir à Mme Nicole GRAVAT.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Jacques LAMARQUE.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
Mme Danièle GANDILLON donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
M. Stéphane TRONEL donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, M. Jean-Louis EPPLIN

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :
Mesdames et Messieurs,
Après examen par la Commission Générale,
Sur proposition du Maire

Dans le cadre du projet de Chemin Communal du IIIème Millénaire déclaré d'utilité publique par arrêté préfectoral du 6 février 2001, la parcelle cadastrée section V n° 13 au lieudit « Les Vigons » d'une superficie de 54 a 19 ca est concernée par le cheminement.

Après recherches, cette parcelle est inscrite au service du Domaine comme « propriétaire inconnu ». Pour que la Ville de Niort puisse procéder à son acquisition, il a été demandé au Service du Domaine d'engager la procédure de biens vacants.

Pour le besoin de l'enquête parcellaire, cette parcelle a été divisée et se trouve cadastrée après bornage, section V n° 62 pour 109 m² et V n° 63 pour 5310 m².

L'arrêté déclarant ces biens vacants et sans maître a été délivré par Monsieur Le Préfet des Deux-Sèvres en date du 3 juin 2002 et a fait l'objet des affichages en Mairie dans son journal d'annonces légales. A l'expiration du délai de 6 mois, ces biens ont été attribués propriété de l'Etat aux termes d'un arrêté préfectoral en date du 6 décembre 2002.

Suite à ces différentes formalités, le service du Domaine a établi l'acte de vente de ces parcelles au profit de la Ville de Niort, dont projet ci-joint, moyennant le prix de 1 239,26 € conformément à l'avis délivré par ce service du Domaine.

L'acquisition de l'ensemble de ce terrain présente l'opportunité de mettre en place une aire de pique-nique boisée afin d'offrir aux promeneurs une halte dans le parcours du Chemin Communal dans ce secteur.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition décrite ci-dessus ;
- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte administratif dont le projet est joint à la présente délibération.

Tous les frais afférents à cette acquisition seront imputés au Budget Espaces-Verts - # 01986 – 8200 – 3014 – 8231 – 2111.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gilles FRAPPIER